

■ **Courant d'Ère SA**, à Neuchâtel, exploitation d'un commerce d'architecture d'intérieur, etc. (FOSC du 21.05.2003, p. 9). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 CO et 86 ORC. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Courant d'Ère SA en liquidation**. Liquidateur: l'administrateur Paillard Laurent Philippe, lequel continue à signer collectivement à deux. La procuration de Aarons Graeme Walter Philip est radiée.

Journal no 1898 du 04.08.2003  
(01122648 / CH-645.1.002.242-9)